

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Code CNW 01

600 emplois d'été formateurs pour des jeunes des minorités visibles

Le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal
et les milieux privé et associatif se mobilisent pour appuyer les jeunes

Montréal, le 28 juin 2010 – La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre de la Famille, M^{me} Yolande James, et la responsable des communautés d'origines diverses au comité exécutif de la Ville de Montréal, M^{me} Mary Deros, ont donné aujourd'hui le coup d'envoi à la deuxième édition de *Place à la relève*, un programme qui permettra à 600 jeunes, particulièrement des minorités visibles, d'occuper un emploi d'été formateur.

« La première expérience de *Place à la relève*, l'été dernier, fut une vraie belle réussite. Je reçois encore des commentaires positifs, tant de la part des jeunes que des employeurs. *Place à la relève* est souvent une première chance offerte aux jeunes des minorités visibles d'occuper un emploi valorisant. Ils découvrent leurs propres talents, ils se rendent compte qu'ils sont appréciés par les employeurs et surtout qu'il y a une place pour eux dans la société », a déclaré la ministre Yolande James.

Les 600 élèves, filles et garçons de 4^e et 5^e secondaire, qui participent au programme proviennent d'une vingtaine d'écoles de Montréal et sont reconnus par leurs professeurs comme étant des jeunes motivés et responsables. Cet été, ils travailleront dans un milieu encadré et occuperont des emplois formateurs qui correspondent à leurs intérêts professionnels et qui leur permettront d'enrichir leur bagage de connaissances et d'expérience.

« L'administration montréalaise est fière de jouer un rôle prépondérant dans la valorisation des jeunes Montréalaises et Montréalais. Voilà pourquoi l'an dernier elle a pris part à la création de *Place à la relève* avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Nous sommes enthousiastes de poursuivre, pour une deuxième année, afin de soutenir les jeunes, d'investir et d'encadrer le développement des jeunes. Les communautés culturelles présentes à Montréal comptent sur le dynamisme de cette jeunesse », a souligné M^{me} Mary Deros.

Des nouveautés pour la deuxième édition!

Après la réussite de la première édition, la deuxième année de *Place à la relève* s'entame elle aussi sur une note positive : plus d'entreprises participent cette année au projet et de nouveaux emplois sont au menu pour les jeunes. Alors que 49 entreprises privées avaient pris part à l'expérience en 2009, 61 entreprises participent à l'édition 2010. Par ailleurs, les personnes responsables de *Place à la relève* ont bien entendu les recommandations des participants de l'an dernier. À la demande des jeunes, *Place à la relève* offre cette année de nouveaux emplois dans le domaine de la santé et de l'éducation.

« Grâce à *Place à la relève*, les employeurs et leur personnel ont l'occasion de découvrir des jeunes remplis de potentiel et motivés. Les dirigeantes et les dirigeants que j'ai rencontrés ont tous souligné le talent dont ont fait preuve les jeunes qui ont travaillé au sein de leur entreprise et leur capacité à dépasser leurs attentes », a fait valoir M^{me} James.

« Pour nous, *Place à la relève* représente non seulement une belle occasion d'intéresser les jeunes à notre secteur d'activité, mais aussi de développer une relève pour les entreprises du multimédia », a déclaré M. Alain Tascan, vice-président et directeur général d'Electronic Arts Montréal, l'entreprise où se déroulait la conférence de presse. Cette compagnie de logiciels de jeux interactifs fait partie des entreprises qui embauchent pour une deuxième année des jeunes de *Place à la relève*. Aux emplois offerts par les entreprises du secteur privé et du milieu associatif, s'ajoutent aussi ceux de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec.

À propos de *Valorisation jeunesse*

Rappelons que le projet *Place à la relève* est l'un des quatre volets de *Valorisation jeunesse*, lancé en 2009 par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Son objectif principal est de miser sur les jeunes en les encourageant à réaliser leurs ambitions et à prendre une part active au sein de la société.

Mis sur pied avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le projet *Place à la relève* est soutenu financièrement par la Ville de Montréal, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Conférence régionale des élus de Montréal.

Valorisation jeunesse s'inscrit dans la *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014* ainsi que dans la politique du gouvernement du Québec *La diversité : une valeur ajoutée*, politique qui vise à contrer la discrimination et à favoriser la pleine participation des personnes de toutes origines au développement du Québec.

Annexes au communiqué :

1. [Faits saillants de l'édition 2010](#)
2. [Employeurs 2010](#)

Pour tout renseignement sur le projet *Valorisation Jeunesse – Place à la relève* :
www.valorisationjeunesse.gouv.qc.ca

Source : Geneviève Hinse
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
et ministre de la Famille
514 873-9940

**Renseignements
pour les médias :** Claude Fradette
Relations avec les médias
Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 940-1630